

Modalités d'inscription à un examen de 1^{er} et 2^{ème} Dan

Toutes les pièces ci-dessous indiquées sont à adresser
au secrétariat du Comité Inter-départemental Languedoc Pays Catalan

DEUX MOIS avant la date de l'examen :

François POTTIER
28 Avenue du Four à Chaux
34260 La TOUR sur ORB

A savoir :

1. la fiche d'inscription à l'examen signée par le candidat, le technicien et la Présidente du CID LPC
2. Un chèque de 30 Euros, à l'ordre du Trésorier du CID LPC
3. *la photocopie* du passeport sportif mentionnant l'identité, les timbres de licences, les stages.
4. Un certificat médical de l'année en cours *avec la mention obligatoire*: "**apte à la pratique intensive de l'Aïkido**"
5. Une enveloppe timbrée, auto-adressée, (*tarif normal 20g pour la convocation*)

**Le passeport devra obligatoirement être présenté le jour de l'examen,
sous peine de ne pas y avoir accès.**

Par application du nouveau règlement particulier de la CSDGE,

- les dates d'obtention des grades
- et le numéro d'homologation seront mentionnés sur le passeport sportif.

Un Club ne peut présenter un candidat
que s'il est à jour de ses cotisations envers le CID LPC

Le secrétaire
François POTTIER